

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL Pour diffusion immédiate

Déploiement de l'application mobile *Traces Québec Transport*

LONGUEUIL, le 7 juin 2023 – Attestra vous informe que l'application mobile *Traces Québec Transport* est maintenant disponible sur Google Play et App Store.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les obligations du [Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés \(RCTSCE\)](#) applicables aux transporteurs sont entrées en vigueur.

Afin de respecter leurs obligations, les camionneurs sont tenus d'utiliser l'application mobile *Traces Québec Transport* pour confirmer certaines informations sur le bordereau de suivi et effectuer le suivi GPS lors d'un transport de sols contaminés.

Période d'adaptation

Afin d'assurer une gestion adéquate du changement, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) prévoit une période d'adaptation pour permettre aux transporteurs de se familiariser avec l'utilisation de l'application mobile.

Durant cette période d'adaptation, les transporteurs devront être inscrits dans le système gouvernemental de traçabilité (*Traces Québec* - Portail Web) afin d'être identifiés adéquatement aux projets auxquels ils participeront. À cet effet, le système *Traces Québec* est disponible depuis plusieurs mois en version Web pour l'inscription des transporteurs ainsi que pour l'ajout de tous les camionneurs liés au compte créé.

Les transporteurs sont donc encouragés à utiliser l'application mobile *Traces Québec Transport* dès maintenant. Pour les transporteurs qui ne seraient pas en mesure d'utiliser l'application, les façons de faire actuelles demeurent permises. La durée de cette période d'adaptation dépendra du déploiement effectif de cette nouvelle application. Le MELCCFP communiquera la date de la fin de la période d'adaptation lorsqu'il aura constaté auprès des intervenants que les objectifs d'accompagnement de la clientèle sont en voie d'être atteints.

Guides, tutoriels et séances de formation

Afin d'aider les camionneurs, nous avons mis en ligne sur notre site Web des guides et des tutoriels qui s'adressent spécifiquement aux entreprises de transport et aux camionneurs-artisans.



*Icône officielle de Traces
Québec Transport*



Consultez les guides suivants si vous souhaitez obtenir de plus amples informations :

- [Inscription — Transporteurs et gestion d'un compte](#)
- [Transporteurs — Application mobile Traces Québec Transport](#)

De plus, Attestra offre gratuitement des séances de formation aux utilisateurs sous forme de webinaire, **jusqu'à la fin du mois de juin, puis de nouveau à partir de l'automne**. Nous vous invitons à [consulter notre site Web pour connaître l'horaire des prochaines séances et vous inscrire](#).

Soutien technique et Service à la clientèle (SAC)

Vous avez des questions concernant l'utilisation de *Traces Québec* et *Traces Québec Transport* ou vous éprouvez des difficultés techniques lors de son utilisation?

Nous vous invitons à communiquer avec un agent du Service à la clientèle d'Attestra aux coordonnées suivantes :

Du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

Téléphone : 450 677-1757

Téléphone sans frais : 1 866 270-4319

Télécopieur : 1 866 473-4033

Courriel : soutiensolscontamines@attestra.com

Vous éprouvez des difficultés qui vous empêchent de procéder au transport de vos sols contaminés excavés en dehors des heures d'ouverture du Service à la clientèle et avez besoin d'une assistance immédiate?

Un service de soutien téléphonique pour les questions techniques urgentes est également offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour joindre notre soutien technique téléphonique d'urgence en dehors des heures d'ouverture du Service à la clientèle, téléphonez au **1 866 270-4319**.

- 30 -

Source :

Sarah Trepanier

Technicienne administrative et soutien aux communications

Attestra

strepanier@attestra.com

